



REGLEMENT SPECIAL DE COURSE

ART.1 - Organisation

La société cycliste “Velo Club Montecassiano” code 09-M-0249, Place Cingolani n. 3 Montecassiano (MC) tel. et fax-0733-599925-598321, organise une course appelée “56° G.P. San Giuseppe” le jour 20.03.2016. L’épreuve est réservée aux athlètes des catégories Élites-Under 23, inscrits aux sociétés appartenantes à la Fédération affiliée à FCI et à UCI. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour, et elle est classée ME 1.2 conformément au règlement UCI.

Directeur de course : Latini Sergio né à Montecassiano (MC), le 22.08.1945, résident à Montecassiano 19, rue Ungaretti, Vice-directeur de course Internationale: Agostinelli Piero né à Osimo (AN), le 09.02.1950, résident à Osimo 31, rue C. Colombo.

Inspecteur de Course: Antonelli Giorgio né à Osimo, le 13.10.1949, résident à Osimo 48, rue Cagiata.

ART.2 – Documents et approbation

La compétition se dispute sur un parcours indiqué dans les documents suivants :

- Itinéraire horaire ;
- Profil de l’épreuve ;
- Plan de l’épreuve ;
- Plan description et profil des 3 derniers Km ;
- Déclaration directeur de course et vice – directeur de course ;
- Liste des hôpitaux situés à proximité du parcours ;
- Description zone déviation voitures ;
- Plan zone de départ et d’arrivée avec indication siège du Jury, contrôle Antidoping, secrétariat, salle de presse, direction organisation.

ART.3 - Participation

La course est à invitation, l’inscription doit être effectuée en ligne accompagnée du bulletin d’engagement, qui doit parvenir au moins 20 jours avant la course. Elle est réservée à des équipes composées au maximum de 6 coureurs et au minimum de 4 coureurs suivant les règlements U.C.I. et F.C.I. 2016. On accepte les équipes Nationaux, Régionaux, et de Club, Continental du Pays organisateur, deux équipes étrangères de Club, des équipes mixtes.

Les règles de participation (repas, chambres et remboursement) sont écrites dans le bulletin d’engagement- Le remboursement aux coureurs sera donné au moment du contrôle des licences.-

ART.4 –Direction de Course

Les contrôles de permission auront lieu à Montecassiano, 37/B rue Garibaldi, le 20.03.2016 de 8,00h à 10,30h .-

ART.5 – Réunion Technique – Selon les dispositions de FCI/UCI

La réunion technique avec le Directeur de course, le Jury des commissaires, les Directeurs Sportifs et le représentant du S.T.F. aura lieu de 10,45h à 11,30h le 20.03.2016 près des locaux situés à Montecassiano, 37/B rue Garibaldi.-Tout de suite un briefing d'avant course sera organisé avec les autres membres de l'organisation (La Presse - la Télé - l'Escort Technique – Les motos pilotes –la Police Routière – La Radio Course – La Protection Civile- Le Médecin -L' ambulance Croix Rouge).

ART.6 – Contrôle de départ

Les coureurs effectueront la signature de la feuille de départ de 12,00h à 12,45h du 20.03.2016, à Montecassiano, rue Mainini, Centre Commerciale Piane di Potenza. - Le départ officiel est fixé à 13,00.

ART.7 – Passages à niveau

Dans le parcours il n'y a pas de passages à niveau.

ART.8 - Antidopage

Le contrôle médical sera effectué suivant les règlements de UCI-/FCI près des locaux situés 37, rue Garibaldi. de l'arrivée. La législation antidopage italienne s'applique conformément aux dispositions de loi, elle pourra être appliquée au-delà du contrôle UCI.-

ART.9 – Radio Tour

La course peut être suivie seulement par les voitures autorisées fournies de radio-course en langue italienne et française ou anglaise pourvues de coupons. La fréquence est canal 33.-

ART.10 – Assistance Technique neutre

Le service d'assistance mécanique des coureurs sera effectué par le Team Amici Pro-Cycling par 3 voitures neutres. Pour la substitution de la roue ou du vélo le service d'assistance peut être fait aussi par les voitures officielles des sociétés à la suite.- L'organisateur n'autorise pas un service d'assistance mécanique à partir de moto.

ART.11 - Déviation Voitures et Motos

La déviation des voitures et des motos sera effectuée à 150 mètres environ de l'arrivée, à gauche au niveau de rue Bramante, où il y a un grand parking.-

ART.12 -Prix

La distribution des prix sera effectuée à l'arrivée, sur le plateau.

Le montant total des primes est : 1.500,00

1 ^{er}	Euro	400,00
2eme	«	250,00
3eme	«	200,00
4eme	«	150,00
5eme	«	120,00
6eme	«	100,00
7eme	«	90,00
8eme	«	70,00
9eme	«	60,00
10eme	«	60,00

Prix spéciaux GPM ; il y a trois GPM. Aux trois vainqueurs sera donné le prix en argent.

En plus on a prévu aussi : trois étapes volantes, mieux décrits dans le tableau de marche.

ART.13 - Ravitaillement

Le ravitaillement est permis dès le 50ème km et jusqu'à 20 km de l'arrivée, à partir des véhicules d'équipes et à poste fixe suivant les lieux fixes et signalés par l'organisation après 90 km de course, localité S.Liberato.-

ART.14 - Secours

Le service sanitaire pendant la course sera assuré par deux médecins, et par deux ambulances bien équipées. L'hôpital de référence pour les urgences, les médications éventuelles et l'hospitalisation est celui de Macerata rue S. Lucia: Standard Téléphonique tel.0733-2571; Poste de Secours tel.0733-257213.-

ART.15 - Délais D'Arrivée

Le temps maximum est établi au 8% du temps du vainqueur.-

ART.16 - Pénalités

Le barème des pénalités est celui des pièces jointes n. 2 et 4 du RTAA/FCI, et du règlement UCI.-

ART.17 - Protocole

Conformément à l'article 1.2 112 du règlement UCI, les coureurs qui doivent se présenter au protocole sont les trois premiers arrivés ; ils doivent se présenter dans un délai de 10 minutes maximum, après leur arrivée.-

ART.18 – Code de la Route - Responsabilité

Le coureurs et les chauffeurs des véhicules officiels présents à la course sont tenus d'observer rigoureusement le Code de la Route ainsi que les dispositions de la Direction de l'Organisation.

Le Directeur Sportif est le responsable des coureurs e des personnes de l'équipe communiqués à l'organisateur au moment de l'accréditation.

La course sera précédée d'une voiture avec panneau <<attention-course cycliste>> et une autre voiture ayant un panneau <<fin de course cycliste>> qui fermera la course.

ART. 19 – Dispositions finales

La manifestation se déroule selon les dispositions règlementaires de l'UCI, celles de la FCI compatibles avec le règlement UCI et les lois de l'État Italien.

Le Directeur de Course
Latini Sergio

Le Président de la Société
Dott. Pallotto Graziano

Le V. Directeur de Course
Agostinelli Piero